

Séance du 29 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 mars à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Regroupement Pédagogique VERE-LEZERT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Annie CARAYON, Présidente du S.M.R.P.

Présents :

Mesdames Annie CARAYON, Emilie BÉZIO, Emeline VIGROUX, Eve PUJADE, Séverine LO
Messieurs, Jean-Marc BALARAN, Didier BONNEFOUS, Max ESCAFFRE, Frédéric ORGUEIL, Alain TROUCHE, Pascal HEBRARD, Rémy PEZET

Absents excusés :

Absents :

Date de la convocation : le 15 mars 2023

Secrétaire de séance : Emilie BÉZIO

Nombres de membres :	En exercice : 12	Présents : 12	Votants : 12
-----------------------------	------------------	---------------	--------------

D11- Modification du tableau des effectifs de la collectivité

La Présidente rappelle ce qui suit,

- Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.
- Il appartient donc au conseil syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet ou non complet nécessaire au fonctionnement des services.

La Présidente expose à l'assemblée ce qui suit

- Compte tenu des modifications réalisées depuis la délibération en date du 9 juin 2021, il apparaît nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs et du tableau d'avancement de grade reçu du CDG81 en février 2023
- Compte-tenu de la délibération du 29 mars 2023 de suppression et xcréation de poste dans la filière administrative,

Le Comité syndical, sur la proposition de La Présidente,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à l'adaptation des postes de catégorie C ouverts dans les effectifs de la collectivité

VU le code des collectivités territoriales

Après en avoir délibéré,

- Décide de modifier le tableau des effectifs de la catégorie de la collectivité comme suit :

EMPLOIS PERMANENTS FONCTIONNAIRES	DUREE	EFFECTIF	EFFECTIF	FONCTIONS
	HEBDOMADAIRE	BUDGETAIRE	POURVU	
Cadre emploi Adjoint administratif : Du 01/01/2023 au 30/06/2023 - Adjoint Administratif territorial Catégorie C	12	0.34	1	Secrétariat Gestion personnel, comptabilité et budget
Cadre emploi Adjoint administratif : A compter du 01/07/2023 - Adjoint Administratif territorial principal 2 ^{ème} classe Catégorie C	12	0.34	1	Secrétariat Gestion personnel, comptabilité et budget

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le 07/04/2023

ID : 081-258101823-20230329-D11_TAB_EFF-DE

S²LOW

EFFECTIF

METIERS

EMPLOIS PERMANENTS NON TITULAIRES	DUREE	EFFECTIF		
	HEBDOMADAIRE	BUDGETAIRE		
Cadre emploi des Adjoints techniques :				
- Adjoint technique territorial	8.49	0.24	1	Agent des écoles
	25.59	0.73	2	
	25.99	0.74	1	
	33.08	0.95	1	
	26.78	0.76	1	

EMPLOIS NON PERMANENTS NON TITULAIRES	DUREE	EFFECTIF	EFFECTIF	METIERS
	HEBDOMADAIRE	BUDGETAIRE	POURVU	
Cadre emploi des Adjoints techniques :				
- Adjoint technique territorial	8	0.23	1	Agent des écoles

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Comité Syndical

La Présidente, Annie PEZET – CARAYON

La secrétaire, Emilie BÉZIO



S.M.R.P
VERE - LEZERT
MAIRIE DE CASTANET
81150 CASTANET
Siret : 258 101 823 00015



Certifié exécutoire compte tenu de
la transmission au représentant de l'Etat le 07/04/2023
et publication le 07/04/2023

[Tapez ici]